

## Le mot du président

### Sommaire :

#### Préambule

- Le mot du Président

#### Informations aux Clubs

- Bon à savoir
- Règles de sécurité
- L'arbitrage semi-direct
- La Ligue Nationale de Voile
- Stage de printemps à l'ENVS

#### Bilan de l'année 2018

- Licences et classements
- Des chiffres
- Le top des Clubs

#### La vie des clubs

#### Les résultats de nos coureurs

#### Charte régionale d'Éthique et de Déontologie du Sport

#### Des news

#### Vos liens avec la Ligue

Cette Gazette est distribuée avec beaucoup de retard, mais il est encore temps de vous présenter les vœux de la Ligue pour cette année 2019.

Je vous souhaite surtout de prendre toujours autant de plaisir à être sur l'eau et pas nécessairement en régates puisque 56 % des licenciés franciliens ne participent à aucune compétition.

Pour la voile francilienne, 2018 fut une bonne année avec une augmentation de 4,1 % des jeunes licenciés et de 2,5 % chez les adultes. Dans le même temps au niveau national, on constatait une légère baisse.

Le Président de la Fédération française de voile a annoncé dans ses promesses de campagne, une augmentation des médailles en 2024 et 500 000 licenciés. Les instances du sport, annoncent un doublement du nombre des médailles et trois millions de pratiquants.

La fin du CNDS au 31 décembre 2018, et les difficultés de mise en route de l'Agence Nationale du Sport qui aurait dû être opérationnelle le 1er mars, peut rendre sceptique au moins pour ce qui concerne le nombre de pratiquants.

Il est probable que la filière olympique profitera financièrement et en priorité, de la nouvelle gouvernance du sport.

Pour les autres, c'est-à-dire la majorité des clubs et des licenciés franciliens, les choses risquent d'être plus difficiles. Nous avons à l'heure où j'écris ces lignes, aucune information sur les subventions qui pourraient venir de l'Agence Nationale du Sport, ni quand ni sur quelles missions.

Les annonces faites par certains ne sont que des rumeurs, le projet de gestion de la filière non olympique qu'ils annoncent, est une « usine à gaz » peu réalisable, au moins dans un avenir proche.

Cela ne nous empêchera pas de naviguer !



Alain Laigle



# INFORMATIONS AUX CLUBS

Il nous a été demandé de publier dans la Gazette des informations qui sont normalement envoyées aux Présidents de Clubs et qui ne sont pas transmises, soit par oubli, soit qu'elles ne sont pas parvenues à leur destinataire à cause d'une adresse erronée.

## Évolution

### Prise en compte des résultats dans les classements

#### Nombre minimum d'équipages

Pour que les résultats puissent être pris en compte dans les classements fédéraux CNIF (Classement National Individuel Fédéral), CRIF (Classement Régional Individuel Fédéral), les épreuves devront

Minimum d'équipages classés pour la prise en compte d'un résultat dans un Classement Fédéral en fonction du Grade et de la pratique*							
	Habitable - Quillard Voile légère		Multicoques - Dériveurs - Windsurf		Kiteboard - Bateaux volants	VRC	Toutes pratiques
	Intersérie	Monotype	Intersérie	Monotype	Intersérie et Monotype	Intersérie et Monotype	Flotte collective
Grade 3	10	10	15	15	10	15	10
Grade 4	10	10	12	12	10	12	10
Grade 5A	7	5	7	7	5	7	5
Grade 5B	7	5	7	7	5	7	5
Grade 5C	7	5	5	Pas d'épreuves	5	5	5



**Rappel : Comme en 2018, les épreuves de grade 5C en Dériveur, Multicoque et Windsurf ne pourront pas être saisies en monotype.**

## Licence : renouvellement du certificat médical

Une évolution législative et réglementaire a modifié le cadre juridique relatif au certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport.

Cette évolution a conduit FFVoile à décliner la Licence Club en trois qualifications (Adhésion, Pratiquant, Compétition). Les conséquences ont été développées dans la Gazette de décembre 2016.

Le pratiquant **licencié l'an dernier** peut renouveler sa licence dans les mêmes conditions qu'un nouveau licencié en enregistrant un certificat médical datant de moins d'un an.

Le détenteur d'une Licence Club **Pratiquant ou Compétition** en 2018 (qui a donc déjà fourni un certificat médical) peut également transformer sa Licence Club Adhésion 2019, sans certificat médical, mais en remplissant le questionnaire de santé disponible au lien suivant :

[http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/medical/documents/Questionnaire\\_Sante\\_FFVoile.pdf](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/medical/documents/Questionnaire_Sante_FFVoile.pdf)

L'aptitude du pratiquant se matérialise par des réponses négatives à toutes les questions.

Afin de faciliter la procédure, la FFVoile permet à son licencié majeur de simplement cocher une case dans son Espace Licencié (sur la même page où il lui est proposé de télécharger un nouveau certificat) où il atteste qu'il répond négativement à l'ensemble des questions du questionnaire de santé dédié.

Ce système d'attestation en ligne n'est pas possible pour le licencié mineur puisqu'il doit obligatoirement présenter la signature du représentant légal.

Par conséquent le licencié mineur, tout comme le licencié majeur ne pouvant pas effectuer la démarche en ligne, est invité à remplir le questionnaire de santé dans son club.

*Il n'est pas possible de se présenter à une compétition ou participer à une autre activité nautique organisée par un club avec une Licence Club Adhésion 2019 accompagnée d'un simple questionnaire de santé. En effet l'organisateur n'est pas en mesure de vérifier la présentation d'un certificat médical l'année précédente.*

Le document complet peut être téléchargé sur :  
[http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/medical/documents/Note\\_information\\_Licence\\_Club\\_CertificatMedicalQuestionnaire.pdf](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/medical/documents/Note_information_Licence_Club_CertificatMedicalQuestionnaire.pdf)

## INFORMATIONS FFVOILE

Article de la  
NEWSLETTER CLUB  
- NOVEMBRE  
<https://lc.cx/mRSJ>

### COMMUNICATION DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ DE LA FFVOILE

En mer, les Règles de sécurité applicables à la navigation de plaisance sur des embarcations de longueur inférieure ou égale à 24 mètres sont régies par la division 240. (le texte intégral de la réglementation est disponible en cliquant ici).



En plan d'eau intérieur, l'arrêté du 10 février 2016 relatif au matériel d'armement et de sécurité des bateaux de plaisance naviguant ou stationnant sur les eaux intérieures précise les obligations. (le texte intégral de la réglementation est disponible en cliquant ici).

Ces textes s'appliquent bien entendu à tous les bateaux en école de voile, qu'ils naviguent en entraînement, loisirs ou compétitions, du voilier habitable au catamaran, en passant par les dériveurs, les windsurfs et aux kiteboards.

La Commission de Sécurité de la FFVoile, en accord avec le Bureau exécutif a travaillé avec la mission plaisance des affaires maritimes pour demander des exemptions, prenant en compte les spécificités de la navigation dans nos structures affiliées.

Exemptions obtenues par  
la FFVoile concernant la  
réglementation en mer et  
en eaux intérieures

Les exemptions publiées en 2016 ont été mises à jour en fonction de l'évolution de la réglementation. Vous trouverez 2 documents précisant ces exemptions en cliquant ici (navigation en mer) et ici (navigation en eaux intérieures). Ces documents, disponibles sur le site de la FFVoile peuvent être présentés aux agents des affaires maritimes, de la police ou de la douane en cas de contrôles.

*Dominique Serre, Président de la Commission de sécurité de la FFVoile*

## Arbitrage semi-direct

Depuis ses débuts, l'arbitrage sur l'eau dit « semi-direct » utilisé pour les courses en flotte s'est développé en France et est maintenant bien connu des organisateurs de régates, des classes, des concurrents et des arbitres. Toutefois, ce développement s'est accompagné de variations du texte au fil des compétitions qui obligeaient chacun, concurrent comme arbitre, à relire attentivement les textes qui allaient être appliqués sur l'épreuve, compte tenu de ces variations d'application.

La Commission Centrale d'Arbitrage a donc souhaité qu'un texte unique soit adopté pour une application uniforme du semi-direct sur les épreuves françaises.

La création d'une annexe séparée pour l'arbitrage semi-direct plutôt qu'un paragraphe de l'IC "Système de pénalité" permet de faire évoluer cette annexe aisément au fil des nécessités et des retours des arbitres, concurrents ou classes. Elle répond aussi à un souci de meilleure lisibilité pour les concurrents.



Cette annexe introduit des dispositions permettant d'imposer des pénalités lorsqu'un bateau conserve un avantage après avoir effectué une pénalité ainsi que pour les infractions à des règles de classe. Ainsi, les pénalités concernant les infractions à la sortie du bout-dehors et à certaines règles de classe (virement bascule, position de l'équipage, etc.), sont un ajout au système de base et ont la possibilité d'être ajoutées en fin d'annexe selon les nécessités des classes.

La mise en place d'un arbitrage semi-direct reste soumise à l'accord écrit préalable de la Commission Centrale d'Arbitrage qui juge au cas par cas les demandes en comparant le nombre de concurrents attendus, les moyens nautiques mis à disposition par l'organisateur et l'équipe des juges désignés.

Le texte de l'annexe semi-direct, le formulaire de demande d'utilisation et des conseils pour la rédaction des IC sont téléchargeables sur :

<http://espaces.ffvoile.fr/arbitrage/1-organiser-une-regate-corps-arbitral/arbitrage-semi-direct.aspx>

Cette annexe ne doit pas être modifiée sur une épreuve, mais les suggestions de modifications peuvent être adressées à la Commission Centrale d'Arbitrage ([cca@ffvoile.fr](mailto:cca@ffvoile.fr)).

Article paru dans "le  
Rappel Général " de  
novembre 2018.  
<https://lc.cx/mRSU>

## La ligue nationale de voile et la Sailing Champions League.

### RAPPELS



En 2013, la Fédération Allemande de Voile est la première à créer une Ligue Nationale de Voile. L'initiative se répand rapidement à travers l'Europe et aux USA. En 2016, la Fédération Française de Voile décide de se lancer elle aussi dans l'aventure et crée une Ligue Nationale de Voile en France ayant pour objectif la confrontation entre plusieurs équipes de clubs affiliés à la FFVoile sur une ou plusieurs compétitions annuelles.

En 2016, il y avait 13 pays ayant une Ligue Nationale. Il était donc logique de créer un format de compétition permettant aux meilleures équipes dans les pays de s'affronter à un niveau international : la Sailing Champions League était née.

**Le principe** La particularité de la Ligue Nationale de Voile est de proposer, aux clubs affiliés à la Fédération Française de Voile, une régates interclubs sur des bateaux fournis par l'organisateur. Le règlement pour 2018 se trouve sur : <https://lc.cx/matX>

Fin décembre, le règlement 2019 ne semble pas avoir été publié. Il sera probablement peu différent de celui de 2018.

Les équipes de clubs sont constituées de 4 à 16 membres d'un même club obligatoirement licenciés au club.

Le nombre d'équipiers à bord est défini dans les avis de course des différentes compétitions de la LNVoile et doit être compris de minimum 3 et maximum 5 équipiers embarqués. Le poids maximum autorisé de l'équipage est fixé à 340 kg pour chaque compétition de la LNVoile.

Un maximum de 6 membres d'équipage navigants par équipe de club sera autorisé pour chaque compétition de la LNVoile.

Les courses se déroulent sur trois jours. Trois pools de 6 bateaux, parcours type banane et un temps cible des courses de 15 minutes. En 2018, chaque équipage a couru 12 et 14 départs sur les deux épreuves programmées

Dans le projet initial, trois compétitions devaient être courues dans l'année, réparties sur les trois façades maritimes et les plans d'eau intérieure. Dans les faits, une seule épreuve a été courue en 2016 et 2017, deux en 2018. Pour 2019 un appel à candidature pour l'organisation des épreuves a été lancé.

**Les Franciliens dans les épreuves précédentes** En 2016, la compétition se déroule à La Rochelle, 17 clubs y participent dont le CVSQ, L'YCIF et le CVP. Le CVSQ termine premier.

En 2017, la compétition se déroule au Havre, 14 clubs y participent dont le CVSQ, L'YCIF.



CVSQ 2016

### Résultats 2018



USRO - 2018

Deux étapes en 2018, l'une à Brest fin juin, l'autre à La Rochelle à la mi-octobre. 18 clubs y ont participé dont le CVSQ et l'ASCE Voile Espar. Le Top 4 : 1 - CV Saint Aubin - Elbeuf, 2 - APCC Voile Sportive Nantes, 3 - CV Saint Quentin, 4 - SR Rochelaises.

Les quatre premiers clubs de chaque Ligue Nationale 2018 participeront en 2019 à la Sailing Champions League, soit 68 clubs venant de 17 pays. La liste des clubs qualifiée se trouve sur : <https://lc.cx/matv>.

### La Sailing Champions League

Pour participer à la finale qui se déroulera du 15 au 18 août à Saint-Moritz (Suisse), ils devront se qualifier à l'une des trois épreuves qualificatives : Palma de Majorque (9 au 12 mai), Porto Cervo (23 au 26 mai) ou Saint Pétersbourg (4 au 7 juillet).



A.L. Pour en savoir plus, les sites : La LNVoile en video / Site internet de l'épreuve / Site de la Sailing Champions League

# ANNONCE : STAGE DE PRINTEMPS 2019



## Découverte de la Navigation en Mer



Dans le cadre de sa dynamique sportive et de son développement, la Ligue Île de France de voile, organisera un stage en mer, lors des vacances scolaire de Pâques.

**Du Dimanche 28 avril (15H)  
au Samedi 4 Mai 2019 (10h)**

**Le lieu** Quiberon, au sein de l'École Nationale de Voile des Sport Nautiques (Morbihan 56)  
Hébergement et restauration sur place.

**Niveau requis** Le niveau minimum requis pour être admis à ce stage est de savoir maîtriser son bateau sur toutes les allures dans un vent de force 3 (10nds).

**Objectif du stage** L'Objectif du stage est la Découverte de la navigation en Mer :  
⇒ Développement de sa technique en mer  
⇒ Introduction des facteurs de performance pour être autonome.

**séries concernées** Les séries concernées sont : l'Optimist, Open Bic, Laser, Double (RS Feva, 420)

**Accès au stage** Avoir entre 7 et 17 ans, être coureurs licenciés FFV en IDF et muni de son propre bateau. (Via son club)

**Le nombre maximum d'inscrits est de 40 coureurs**

**Encadrements :**

- Le stage sera encadré sur l'eau par des entraîneurs référents de la Ligue IDF (diplômé) sur chaque série concernée et des conseillers techniques régionaux.
- À terre, les coureurs seront sous la responsabilité de BAFA.

**La date limite des inscriptions est fixée au 15 Mars 2019**

Montant du stage par coureur (sans le transport) est de 360 € (Coût réel par coureur : 800 €)

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Ligue IDF Voile : [idfvoile@club-internet.fr](mailto:idfvoile@club-internet.fr) Ou [vincent.aillaud@idfvoile.com](mailto:vincent.aillaud@idfvoile.com)

Tel : 01 48 42 48 38



# BILAN DE L'ANNÉE 2018

Quelques informations sur l'année 2018. Chiffres au 30 novembre 2018

## Les licences 2018

	Licences jeunes 2018			Licences adultes 2018			Passeports 2018		
		Δ	Δ%		Δ	Δ%	2018	Δ	Δ%
FFVoile		-184	-1 %		-305	-0,5 %		-3675	-2,3 %
Total Ligue	634	25	4.1%	3332	81	2.5%	1711	-291	-14.5%
CDV									
75	12	-11	-47,8 %	568	44	8.4%	61	8	15.1%
77	44	15	51.7%	262	-3	-1.1%	9	-11	-55 %
78	250	3	1.2%	936	21	2.3%	747	82	12.3%
91	83	2	2.5%	432	-56	-11.5%	131	-321	-71 %
92	60	28	87.5%	397	18	4.7%	182	82	82 %
93				57	16	39 %			0 %
94	78	0	0 %	300	35	13.2%	535	-138	-20.5%
95	104	-10	-8.8%	215	-8	-3.6%	46	7	17.9%

Licences délivrées en 2018 et variation en valeur absolue et en pourcentage (Δ et Δ %) par rapport à 2016. Ces chiffres et les valeurs club par club peuvent être consultés sur le site : <http://www.ffvoile.fr/ffv/Statistiques/Suivi/SuiviLigue.asp?StParent=20>, (Cliquer sur le nom du CDV pour faire apparaître les détails)

## Championnat de France des Clubs

Le règlement du championnat de France des clubs, voile légère et habitable est un peu compliqué pour être résumé ici, mais il peut être trouvé sur [http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/documents/CF\\_Clubs.pdf](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/documents/CF_Clubs.pdf). Il a été un peu modifié cette année, Les Clubs sont classés dans quatre divisions : division 1 (D1), division 2 (D2), Promotion Nationale (PN) et Division Régionale (DR) et cela pour cinq pratiques : dériveurs, habitables, multicoques de sport, quillards voile légère, voile radiocommandée et windsurf.

Pour les dériveurs les windsurf et les catamarans, les clubs classés entre 1 et 20 sont en D1, entre 21 et 40 en D2, entre 40 et 100 en PN et les autres en DR.

Pour les quillards voile légère et la VRC, les clubs classés entre 1 et 10 sont en D1, entre 11 et 25 en D2, entre 26 et 45 en PN et les autres en DR.

Pour les habitables, les clubs classés entre 1 et 20 sont en D1, entre 21 et 60 en D2, entre 61 et 180 en PN et les autres en DR.

L'ensemble du classement des clubs franciliens peut être trouvé sur : [http://idfvoile.com//Resources/classement\\_des\\_club\\_2018.pdf](http://idfvoile.com//Resources/classement_des_club_2018.pdf)

### Dériveurs

528 clubs classés

- D1 : 10 clubs, 1 francilien  
- 4e : CVSQ
- D2 : 10 clubs, aucun francilien
- PN : 60 clubs, 7 francilien  
- 41e U.S Creteil Voile  
- 49e S.N. Enghien  
- 57e C.N Ablon  
- 61e C.N. Viry Chatillon  
- 70e C.N. Choisy Le Roi  
- 73e C.V Seine-Port  
- 95e C.S Monterelais

### Multicoques

350 clubs classés

- D1 : 20 clubs, aucun francilien  
D2 : 20 clubs, aucun francilien  
PN : 60 clubs, 1 francilien  
- 87e BNO  
- 96e CVML  
- 100e CVSQ

### Quillards Voile légère

230 clubs classés

- D1 : 10 clubs, 4 franciliens  
- 2e : C.V. Paris  
- 3e : Y.C. Île-de-France  
- 4e : CSQ  
- 6e : CV Boucles-de-Seine
- D2 : 15 clubs, 4 franciliens  
- 16e : ASCE Voile Espar  
- 17e : C.N Viry-Chatillon  
- 22e : C.V Morsang  
- 25e : C.V Seine-PortL
- PN : 20 clubs, 1 francilien  
- 38 : Y.C. Draveil

### Windsurf

273 clubs classés

- D1 : 20 clubs, aucun francilien  
D2 : 20 clubs, aucun francilien  
PN : 60 clubs, 1 francilien  
- 75e BNO

### Voile radiocommandée

86 clubs classés

- D1 : 10 clubs, 1 francilien  
- 3e : CVSQ
- D2 : 15 clubs, 1 franciliens  
- 12e : C.V Boucles-de-Seine
- PN : 20 clubs, 4 franciliens  
- 28e : E.S De Renault  
- 33e : Arc en Ciel  
- 37e : C.N. Viry Chatillon

### Habitables

768 clubs classés

- D1 : 20 clubs, aucun francilien  
D2 : 40 clubs, aucun franciliens  
PN : 120 clubs, 6 franciliens  
- 62e : CVSQ  
- 66e Y.C France  
- 79e Voiles de Seine  
- 92e C.V Vaux/Seine  
- 95e C.V Dennemont  
- 114e A.S Mantaise Voile

## LE TOP CLUBS DE LA FFVOILE

La traditionnelle cérémonie des "Top Clubs" de la Fédération française de voile s'est déroulée pendant le salon nautique. Deux clubs franciliens ont été récompensés

### Championnats de France Voile légère

Quillardards Voile légère  
2e place : C.V. Paris



Deux clubs franciliens Classés

VRC  
3e place : C.V. Saint-Quentin



### Club ayant délivré le plus grand nombre de licences



Club Francilien ayant délivré le plus grand nombre de licences : C.V. Saint-Quentin

Club de Voile de Saint-Quentin, représenté par son Président Xavier de Cuverville

## QUELQUES CHIFFRES

Quelques chiffres et un graphique qui donnent une image de la Ligue et de ses licenciés.

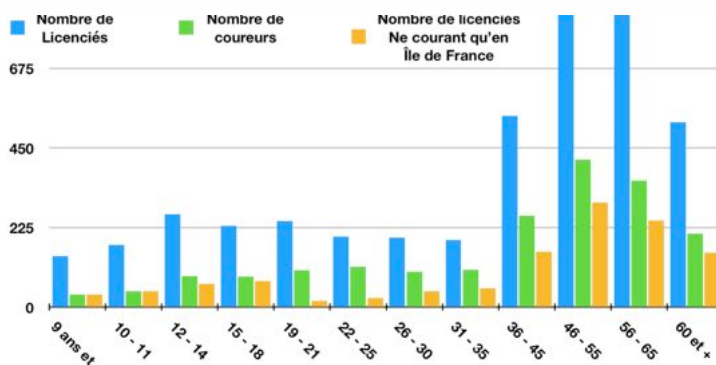
FFVoile édite deux classements coureurs : le classement individuel national qui concerne l'ensemble des coureurs français ayant une pratique régionale, nationale et internationale et le classement individuel régional qui intègre uniquement des résultats d'épreuves de grade 5A à 5C courues dans la Ligue.

Les chiffres de FFVoile indiquent qu'au 30 novembre 2018, la Ligue île de France de Voile comptait 3 966 licenciés : 3 332 adultes et 634 jeunes soit une augmentation de 2,5 % d'adultes et de 4,1 % de jeunes par rapport à 2017.

À cette date, au niveau national, la baisse du nombre de jeunes licenciés était de 1 %, elle était de 0,5 % pour les adultes.

En 2018, 1 906 licenciés franciliens apparaissent dans le classement individuel national, mais seulement 1 215 apparaissent dans le classement individuel régional qui ne prend en compte que Les compétitions franciliennes (Voir encadré à gauche).

Un peu plus de 15,8 % des coureurs franciliens ne régatent donc qu'en dehors de la Ligue. 56 % des licenciés n'ont participé à aucune compétition en 2017, 72 % n'ont jamais régaté dans la Ligue.



FFVoile ne publie plus l'âge des licenciés, mais seulement des tranches d'âges qui ne sont pas identiques, elles varient de 2 à 10 ans.

72 % des licenciés franciliens n'ont participés à aucune compétition en Île de France en 2018

Le graphique ci-dessus indique, par tranche d'âge, le nombre de licenciés franciliens, le nombre de coureurs et le nombre de licenciés n'ayant couru qu'en Île de France.

# LA VIE DES CLUBS

C.V. DENNEMONT

Régates de Muscadet : "La Parisienne"  
13 - 14 octobre 2018 à Dennemont

C.V.D



Le Muscadet est un croiseur côtier, dessiné par Phiippe Harlé et construit à 750 exemplaires entre 1963 et 1979. Il mesure 6,4 m et pèse 1 250 kg.

La treizième Parisienne s'est tenue les 13 et 14 octobre au Cercle de la Voile de Dennemont. Initiée en 2006 avec 5 bateaux, cette épreuve rassemble au CVD des habitables de la classe Muscadet. Ils étaient vingt-deux en 2017. Onze bateaux étaient présents cette année avec des participants venant pour la plupart de Bretagne, (Saint Malo, La Trinité / Mer, Vannes, Nantes) venus rejoindre les quelques Muscadets présents à l'année au CVD. Les festivités ont démarré dès le vendredi 12 après-midi avec l'arrivée des premiers bateaux, les successeurs arrivant au fil de la journée et jusque vers minuit, les mises à l'eau étant effectuées au fur et à mesure des arrivées.



Ainsi, le samedi matin, les 11 bateaux étaient grésés et aux ordres d'Alexandre Horgnies Président du Comité de Course, sous le regard attentif d'Alain Laigle Président du Jury. Après un bref briefing - les concurrents sont pour la plupart familiers des lieux - trois manches ont été courues entre 12 heures et 16 h 30 avec un vent de sud est modéré mais présent, un soleil radieux et une température souvent enviée au mois de juillet en Bretagne nord...

La fin de journée a été consacrée aux relations amicales dans les cockpits puis au club où, après le dîner, les Calzones Babouches ont animé la soirée de quelques menuets et valse musettes.

Le lendemain dimanche, le vent et le soleil à nouveau au rendez-vous nous ont permis d'envoyer trois manches supplémentaires portant à 6 le total des manches courues.

Sophia, de Vannes, a survolé l'épreuve, remportant 4 des manches malgré des déconvenues qui en auraient porté d'autres à la onzième place : quand on a la grâce, il faut en profiter. Sophia ne s'en est pas privée et gagne la treizième Parisienne sans être inquiétée.

Triple Buse, terreur de la classe et grand prix d'élégance cette année au National (le bateau sera au salon de Paris), échoue à ajouter à sa collection une coupe d'eau douce, il est deuxième.

Pronto est troisième, suivi par O'Takey, Cipangu, Kir, Sorhenn, Téo, Kilkenny, Ou Bien et Jabadao.

En résumé, le temps invraisemblable : soleil chaud, vent tout au long du week-end a permis aux présents de passer un moment délicieux sur l'eau en short et en t-shirt ; mi-octobre c'est pas mal.

La bonne humeur des participants, les bénévoles du club (qu'ils soient ici remerciés) et les fidèles Calzone Babouche ont fait des moments à terre le partage amical qui, conjugué avec les plaisirs de la régata, définit l'essentiel de cette épreuve.

Retrouvez toutes les photos sur le site du club : <https://galeriecvd.cvdennemont.fr/#collections>



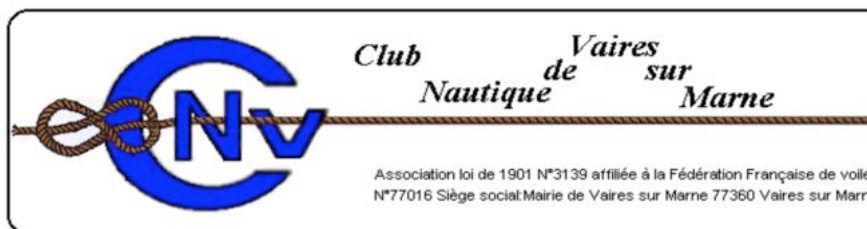
Thomas Veyron

Le classement complet sur : <https://lc.cx/mRkL>

## Le podium

1	SOPHIA	de Cockborne Xavier de Cockborne Cecile de Cockborne Emmanuel	Amis de Conleau Amis de Conleau Amis de Conleau
2	TRIPLE BUSE	Chauchat Benoit Sacaze Michel Kerloc'h Henri Dempure Anne	SN Baie St Malo CNPA Ile de Ré CN Fouesnant CNPA Ile de Ré
3	PRONTO	Veyron Thomas Cliquart Nicolas Roy Florent	CV Dennemont C N de Plerin CV Dennemont



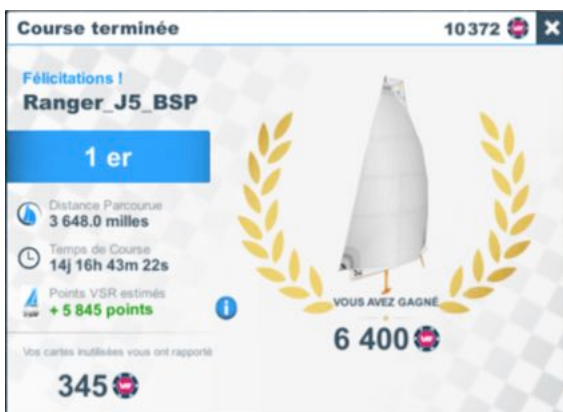


**Michael JEANJEAN du Club Nautique de Vaires à été classé 1er mondial sur la RORC Transatlantique et 8eme à la Route du Rhum.**

**Au Club Nautique de Vaires nous avons aussi nos champions.**

C'est Michael qui nous a entraîné dans cette aventure en 2006, à l'époque où

l'on parcourait le monde avec Virtual Régatta de carré en carré avec un vent constant en force et en direction. Que de chemin parcouru, nous avons perdu le Grand Dic mais avons toujours Michael notre locomotive pour nous convaincre dans toutes les grandes épreuves.



**Dans le Vendée Globe 2017/2018**, Michael a lutté avec ses copains de club pendant 3 mois jour et nuit achevant son périple avec 450.000 bateaux derrière. Son nom de bateau : Ranger J5.

Ne croyez pas que cela est de tout repos, il y a obligation de surveiller son bateau jour et nuit. Nous naviguons avec la météo réel et identique pour Joyon, Beyou, Riou, Gabart, Peyron ..... Toutes les 3 heures une analyse de la situation et un changement de cap et parfois de voiles permettent de gagner ne nombreuses places.

Rang	Skippers	Temps / Distance
1.	FR Ranger_J5_BSP	14j 16h 43m 22s
2.	FR M63-EZ	+ 02s
3.	ES ATALAYA33	+ 19s
4.	FR BRA KCette	+ 35s
5.	FR tame bird	+ 42s
6.	FR Equatoria	+ 47s
7.	DE Big Bird @zezo.org	+ 01m 03s
8.	IT goliardo	+ 02m 19s
9.	FR Noadkoko@TPN	+ 02m 21s
10.	ES macoloso - BST	+ 02m 38s

**8eme à la Route du Rhum 2018** (St Malo – Guadeloupe) Ont été comptabilisés 437.000 bateaux virtuels positionnés sur la ligne de départ à St Malo. Michael s'est inscrit dans 3 séries (Ultimate, Multi50, Imoca) et il s'est classé à la 8eme place en Multi50 devantant 87.000 concurrents. Il ne faut ignorer toujours du CNvaires à sa poursuite Aude, Laurence, Ibrahim, Guy, Christine et les autres qui se sont échoués ou protégés dans un port côtier car les conditions étaient extrêmes.

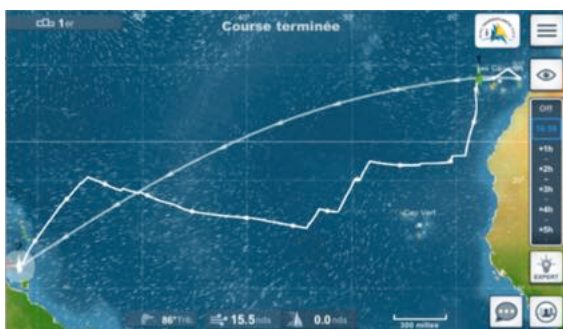
**1er sur le RORC Transatlantique 2018** (Lanzarote ESP – Granada GRN)

Tous les samedis, je m'entraîne sur dériveur sur la Base Olympique de Vaires et je poursuis la semaine avec des navigations virtuelles.

Course terminée pour Ranger J5 au petit matin au bout du suspense...

1er mondial (sur 62.000) avec 2s d'avance au bout de plus de 14 jours de course... les 6 premiers au général en moins d'1min.

Super content mais épuisé !



Jean-Luc ALEPEE

**Bravo à tous pour ces exploits**



## UNE RENCONTRE EN OR

Pour démontrer que la voile est un sport ouvert à tous, rien de mieux qu'un modèle. À Créteil nous en avons le skipper de SMA, Paul Meilhat. Vainqueur de la route de Rhum 2018 en IMOCA, il a passé une partie de son adolescence au bord du lac « avec vue sur le métro ligne 8, Balard Créteil » comme il l'explique dans le clip ci-après <http://www.smacourseaularge.com/mediatheque/videos/6905-2/>

La voile est un sport extraordinaire car il permet à partir d'une pratique hebdomadaire de proximité sur un lac en Île de France, de vivre des moments intenses et fédérateurs. C'est dans cet esprit que nous avons monté notre projet d'emmener un groupe de jeunes issus du QPV (quartier prioritaire de la ville) Mont Mesly à Créteil.

Une démarche sur l'année :

- Apprendre à nager et passer le test d'aisance aquatique, (congés de février et avril 2018)
- Premières navigations le mercredi : à partir de mars 2018
- Première rencontre avec Paul Meilhat à Créteil qui nous parle de Saint Malo
  - Nouvelles navigations le mercredi à partir de septembre 2018
  - Voyage à Saint Malo, visite du bateau SMA, échange avec les enfants du club SNBSM
  - <https://www.ville-creteil.fr/route-du-rhum-2018>
  - Départ de la route du Rhum suivie par les familles et partenaires sur écran géant à Créteil.
  - Présentation du voyage sous forme de diaporama
  - Accueil de Paul Meilhat à Pointe à Pitre par les enfants de l'école Maurice Lacoma, la ville des Abymes est jumelée avec Créteil <https://twitter.com/SMAVoile>



L'objectif N° 1 de notre projet était de solliciter un maximum de vocations. Or ce ne sont pas moins de cinq parents qui

ont décidé d'inscrire leurs enfants à l'US Créteil Voile.

Notre réussite est la preuve qu'en travaillant tous dans le même sens le succès est au rendez-vous. Et la réussite est collective, quel équipage ! Direction de la Jeunesse de Créteil, Mairie de Créteil, OMS, Médiathèque Nelson Mandela, comité de jumelage de la ville de Créteil, direction des sports, service reprographie, Cinéma du Palais, centre d'accueil de loisirs Casalis, US Créteil voile, CDV94, Comité de jumelage de la ville des Abymes en Guadeloupe, ville des Abymes, Société nautique de la Baie de Saint Malo, Digital Saint Malo, SMA, la Lyonnaise des Eaux.

Mais notre bonheur c'est aussi d'avoir vécu des moments intenses avec ces enfants. Première rencontre avec la mer pour l'une d'entre elle, joie de marcher sur la plage, découverte de l'eau glacée en naviguant sur catamaran en hiver, impression de s'envoler sur la tour du musée des corsaires lors de la tempête et surtout une rencontre avec les Bretons qui en plus de nous avoir merveilleusement accueillis, nous ont demandé de revenir.

*François Dautzenberg*



# LES RÉSULTATS DE NOS COUREURS

*Nous remercions les entraîneurs et les coureurs qui nous transmettent les résultats de leurs séries. Cependant nous souhaiterions que les envois soient directement publiables, tirer les informations, pour les publier, d'un site internet, d'un blog etc., en allant chercher les résultats sur le site fédéral est très chronophage.*

*La signature des auteurs des articles directement publiables apparaît en fin d'article.*

A.L.

## OPTIMIST

### Open de Belgique à Nieuwpoort

Le 15 et 16 septembre 2018, quelques Optimist franciliens ont participé à l'Open de Belgique à Nieuwpoort. Quarante-cinq coureurs étaient présents et six manches ont été courues avec un vent oscillant entre 8 et 14 nœuds.

Kéo Devaux du CVSQ, déjà champion de Belgique en 2017, a de nouveau remporté le titre cette année.



### Demi-nationale Optimist à Erquy

Une demi-nationale Optimist s'est déroulée à Erquy du 31 octobre au 3 novembre 2018

La compétition a regroupé 268 bateaux, 191 minimes dont quinze Franciliens et 77 benjamins dont six Franciliens.

En Amont de la régates, la team opti IDF a participé à un stage de quatre jours pour préparer dans les meilleures conditions cette régates importante.

Dix courses pour les minimes ont été courues, onze pour les benjamins dans des conditions de mer et de vent variées (cinq à 20 nœuds).

De beaux résultats pour les Franciliens avec la victoire en Minimes de Kéo Devaux du CVSQ. Karl Devaux 16e et Bettina BARATTE termine 17e et 2e féminine.

Chez les benjamins, Foulques Sauge Merle et Arthur Cozic, terminent respectivement 20e et 23e



Vincent Aillaud

### Demi-nationale Erquy - classement des Franciliens :

#### Minimes : 191 iclassés

1	Devaux Keo	CVSQ
16	Devaux Karl	CVSQ
17	Baratte Bettina	CVSQ
32	Anderson Jasper	CVSQ
41	Milleret Périne	C.N. Viry-Chatillon
43	Nguyen-Roué Maïlis	U.S Créteil Voile
50	Glo Elouan	CVSQ
66	Cozic Abel	U.S Créteil Voile
75	Kurbiel Luca	CVSQ
132	Thouvier Quentin	CVSQ
149	Jarry Gabriel	CVSQ
151	Durner Victor	Voile de Seine
153	Portal Mateo	CVSQ
185	Callo Charles	CVSQ
189	Moal Maelynn	C.N. Viry-Chatillon

#### Benjamins : 77 classés

20	Sauge Merle Foulques	CVSQ
23	Cozic Arthur	U.S Créteil Voile
34	Sauge-Merle Agathe	CVSQ
37	Sauge-Merle Sixtine	CVSQ
51	Gakis Loukas	U.S Créteil Voile
65	Jarry Augustin	CVSQ



## 420

### 420 : Maubuisson 2018

Le national d'automne clôture l'année civile mais débute la saison 2018/2019.

Cette année, après un passage à La Rochelle en 2017, les 420 ont renoué avec la tradition en revenant à Maubuisson.



Les nouveaux équipages (quinze environ) ont bien commencé à prendre leurs marques puisqu'on a compté des arrivées groupées en huit minutes, ce qui montre une certaine homogénéité de la flotte.



Alors que la météo de la semaine précédente nous laissait augurer d'une édition d'été indien, le froid a fait son apparition, avec le plus souvent 2 à 3 °C tôt le matin...

Heureusement des pluies violentes ont eu le bon goût d'attendre les soirs et les nuits et nous ont laissé de belles périodes ensoleillées.

Un excellent crû (la région en étant propice...) dix courses à Maubuisson et en trois jours : du (presque ?) jamais vu.



Après la jauge du 30 et 31 au matin (merci à Yves et Christiane), l'après midi nous a permis 2 courses un peu difficiles, dû au vent faible, changeant en intensité et direction.

Heureusement les jeudi et vendredi nous ont offert des conditions bien meilleures et nous ont permis de courir 4 très belles manches chaque jour.

Samedi le vent s'est fait tellement discret que le comité a visité seul le plan d'eau pour constater la carence totale du vent, ce qui n'a pas eu l'air de déplaire aux participants. En effet la remise des prix a pu avoir lieu à 14 heures,

permettant aux équipages de commencer le retour vers les régions éloignées à 15 heures.

Encore un grand merci au CVB et tous ses bénévoles pour l'organisation et leur accueil.

Mention spéciale à Jean-Louis et Patrick pour leur indulgence lors nos diverses demandes de modifications du type de parcours...

C'est avec plaisir que nous reviendrons à Maubuisson en 2019 pour l'anniversaire du GPA.

*Hervé Lohier*

### Le podium (50 classés) :

- |   |                 |                      |
|---|-----------------|----------------------|
| 1 | Garreta Ian     | S R Antibes          |
|   | Bunel Julien    | BN Mare E Vela       |
| 2 | Marsan Tom      | C N Biscarrosse Olym |
|   | Herbert Victor  | S R Rochelaises      |
| 3 | Tabore Corentin | S.R.Havre            |
|   | Duteurtre Oscar | S.R.Havre            |

### Classement des Franciliens :

- |    |                                 |                    |
|----|---------------------------------|--------------------|
| 16 | Dautzenberg Hermine             | ASCE Voile Espar   |
|    | Stamminger-De Moura Clara-Sofia | ASCE Voile Espar   |
| 26 | Micoulot Marin                  | S N Enghien        |
|    | Boeton Matthieu                 | YC Rouen 76        |
| 29 | Ackermann Noe                   | CV St Aubin Elbeuf |
|    | Micoulot Gabin                  | S N Enghien        |
| 44 | Le Goff Alice                   | S R Havre          |
|    | Anderson Jemma                  | CVSQ               |



## OPEN BIC

### Euro-Challenge - Arenys De Mar (Espagne)

**28 et 29 Juillet 2018** première étape de l'Euro-Challenge.

Si le vendredi la team France a pu s'entraîner bénéficiant de bonnes conditions auxquelles se sont mêlées clapot et courant, les manches à valider pour les épreuves qui nous attendaient furent délicates.

Deux heures passées sur l'eau nous ont permis de découvrir un plan d'eau qui présentait quelques spécificités telles un courant qui nous ramenait systématiquement sur l'entrée du port. Cette observation aura été des plus utiles pour la suite.

Anticyclone et canicule ont éprouvé les coureurs.

Un avenant a réduit à deux courses la validation de l'Euro-Challenge, n'ayant pu courir le samedi, c'est le dimanche que tout s'est joué.

DEux manches courues et c'est Marin MICOULOT de la SN Enghien qui termine premier, suivi de Léo PIROIRD (Marseille), et Lana BELHOUT (Lyon). Un beau podium tricolore pour 80 concurrents engagés dans la catégorie U17 (Moins de 17 ans).

**Mondial 30 Juillet – 4 Août 2018**

Pas loin de 180 coureurs U13 et U17 confondus. Une épreuve malheureusement invalidée par faute d'un nombre de manches courues insuffisant.

L'œil de l'anticyclone s'étant fixé sur notre spot, à cela la canicule a maintenu des températures élevées durant la nuit, le thermique s'est absenté du plan d'eau.

Beaucoup de temps à terre, un comité qui s'est impliqué pour tenter de faire courir partant sur l'eau bien avant les coureurs et communiquant leurs observations avant d'envoyer ou non la flotte.

Des enfants exemplaires de patience, sachant trouver à se divertir tout en restant en « mode course », des échanges, puisque Japonais, Chinois, Américains, Néo-Zélandais pour ne citer que les plus lointains, étaient présents. La France et l'Italie représentaient les deux plus grosses délégations avec respectivement cinquante et un et cinquante participants.

C'est la vie ! Réunir un tel plateau, se déplacer et rester à la merci de la météo. Notre sport est intimement lié à la nature, il nous faut nous adapter, défit que les enfants ont relevé ; ce ne fût pas forcément le cas dans les rangs de certains parents.



*Bernard Helot*

## COURSE AU LARGE

**Route du Rhum : Sidney Gavignet remporte la course dans sa série et tire sa révérence !**



Le défi que s'étaient fixé Sydney et « Café Joyeux » est pleinement relevé. Après avoir mené pratiquement toute la course, Sydney a franchi en vainqueur la dernière ligne d'arrivée de sa carrière de marin à Pointe à Pitre. Son palmarès qui ferait envie à bien des coureurs s'est enrichi d'une nouvelle ligne prestigieuse. En effet, après s'être remis sur « les bancs de l'école », après plus de trente ans à sillonner toutes les mers du monde, en équipage ou en solitaire, après avoir multiplié les victoires, les podiums et les records, (il en détient toujours deux : le Tour des Îles britanniques, en solitaire et en équipage), Sydney a décidé de changer de cap. Une nouvelle vie s'ouvre devant lui, avec, nous le lui souhaitons, autant de réussite. Bon vent marin !

*Jean-Philippe Le Chéquer*

*Sidney Gavignet est  
licencié au Stade  
Français*



# INFORMATIONS DE LA REGION ÎLE DE FRANCE

## Charte régionale D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU SPORT EN ÎLE-DE-FRANCE

Le 9 octobre 2018, sur invitation de Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France, de Patrick Karam, Vice-Président en charge des sports, des loisirs, de la jeunesse, de la citoyenneté et de la vie associative et d'Évelyne Ciriegi, Présidente du CROS Île-de-France, s'est tenu au conseil régional Île de France un séminaire de travail « Lutte contre les violences dans le Sport ».



Patrick Karam dans ses interventions a rappelé que le sport fait partie intégrante de la société civile et, comme elle, il n'échappe pas aux dérives. Du racisme à l'homophobie, en passant par la tricherie et la violence ou encore le dopage, il est aujourd'hui menacé dans ses propres fondements.

Face à cet état de fait, la Région Île-de-France s'est positionnée à l'avant-garde de la lutte contre les dérives dans le sport, avec la mise en place de mesures inédites destinées à faire respecter les valeurs fondamentales de la République et le principe de laïcité.

Par la création d'une Charte régionale d'Éthique et de Déontologie du Sport, la Région Île-de-France franchit une nouvelle étape pour défendre encore davantage une approche citoyenne et respectueuse du sport auprès de l'ensemble du monde sportif. Praticants, éducateurs, entraîneurs, juges, arbitres et dirigeants, tous les licenciés sont aujourd'hui appelés à respecter en toutes circonstances les 10 engagements.

Cette démarche engagée par la Région a été adoptée à l'unanimité par l'ensemble des ligues et comités sportifs franciliens.

Les 78 ligues sportives franciliennes avec lesquelles la région a des conventions ont signé cette charte.

Il leur appartient ensuite de faire signer les 19 300 clubs et les 2 400 000 pratiquants, toutes disciplines confondues.



### Les 10 engagements

1. Je respecte les règles, l'esprit du jeu et l'adversaire
2. J'agis contre le racisme
3. Je me bats contre les préjugés à l'encontre des personnes en situation de handicap
4. Je respecte l'arbitre
5. J'agis contre l'homophobie
6. Je lutte contre les incivilités et la violence
7. Je refuse le dopage et bannis la tricherie
8. Je dénonce les violences sexuelles
9. Je lutte contre le sexisme
10. Je pratique mon sport en harmonie avec la nature



La charte peut être téléchargée sur :  
<http://idfvoile.com/com/charte%20ethique%20sport.pdf>

La convention sur :  
<http://idfvoile.com/com/convention%20sport.pdf>



### Quelques informations qui nous sont parvenues pendant le bouclage de la Gazette

#### PREMIERE REGATE HANDIVALIDE AU CNCR (Club Nautique de Choisy le Roi) le 25 novembre 2018

Pour réussir cette opération, quelques préalables étaient nécessaires.

- Une présidente de club enthousiaste et active : Florence Paulin du CNCR
- Des adhérents souhaitant développer la voile pour tous et les régates conviviales : merci à nos skippers handivalides Thomas Le Freche du Navi Club RATP, Bernard Boime du CVSQ et à Roger Richard du CNCR.
- Un Comité de Course capable de rendre une compétition intéressante en conservant l'esprit loisirs pour tous : Yann Leformal du CNCR.
- Des adhérents en situation de handicap prêts à relever tous les défis. Un grand merci à Anie Benmasnour navigateur non voyant, à Jean-Christophe Cersoy et à Gaëlle Andriananony en situation d'autisme et licenciés à l'US Créteil Voile. Et merci également aux accompagnateurs du foyer de la Point du Lac.
- Cerise sur le gâteau : 5 jeunes issus des QPV ont également participé à leur première régata.

La suite n'était que plaisir partagé, coup de sang contre un vent qui ne voulait pas se lever, repas convivial tous ensemble. Tout ce qui fait notre bonheur de nous retrouver à 16 bateaux sur une ligne de départ avec la gagne comme objectif et le plaisir de refaire la course à l'arrivée.

Finalement une régata de club comme les autres pour les uns, mais aussi un ordinaire tellement essentiel pour ceux qui peuvent se sentir exclus et qui ont pu ici oublier leur handicap ou leur origine sociale. Un plaisir partagé que tous veulent revivre en 2019.

Les résultats :

- 1er au général : Abel Cozic USCV
- 1 ère féminine et 1re école de sport : Ben Adjara Fofana de l'USCV

*François Dautzenberg*

Nous avons appris avec une grande tristesse que Jean Fosterud, arbitre honoraire, nous avait quittés dans sa 91e année.



Devenu juge national en 1973, puis juge international, Jean avait été nommé Arbitre Honoraire par la Commission Centrale d'Arbitrage (CCA) en 2008.

Passionné par les règles de course, Jean a travaillé à leur traduction à la CCA pour les olympiades 1985-1988 et 1989-1992 et en a même rédigées à ses moments perdus. Il a également fait partie du Jury d'Appel en 1991.

Au niveau régional, Jean a participé activement à la Commission Régionale d'Arbitrage d'Île de France ainsi qu'à la formation des arbitres. Jean s'était aussi investi dans son club, le Yacht-Club de Draveil (YCD) dont il a été membre du comité de direction. Fin 2017, il assistait encore à l'assemblée générale du YCD.

Beaucoup d'arbitres franciliens enviaient sa vitalité... Il intervenait encore en 2016 sur de nombreuses régates en Île de France où sa discrétion et sa courtoisie étaient appréciées.

## Vos liens avec la Ligue

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre les activités de la Ligue et trouver toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin en nous rejoignant sur :

Le site technique de la Ligue <http://asso.ffv.fr/ligue-idf/>

Vous y trouverez toutes les informations techniques relatives aux différents secteurs (calendrier des épreuves, manifestations, département développement, formations, liens, commission arbitrage, commission sportive, classement des coureurs, commission féminine...).

Le nouveau site de la Ligue <http://idfvoile.com>

Ce nouveau site se veut être un lien pratique entre tous les coureurs de l'Île-de-France : vous pourrez y trouver au fil du temps toutes les informations sur les activités voile en Ile-de-France : où naviguer, sur quels bateaux... Vous y trouverez également de nombreuses informations sur les différentes séries, où on peut les rejoindre. Un forum permet de vous inscrire à la bourse aux équipiers, petites annonces...

Twitter [@idfvoile](https://twitter.com/idfvoile)

Suivez la Ligue Île de France de voile sur Twitter : @idfvoile.

Les tweets apparaissent en temps réel sur notre site : [idfvoile.com](http://idfvoile.com)

N'hésitez pas à Tweeter toutes les nouvelles qui peuvent intéresser les voileux franciliens. Cela peut se faire directement depuis le site.

Facebook [facebook.com/ligueidfvoile](https://facebook.com/ligueidfvoile)



- Vous souhaitez participer à la communication de la Ligue
- Vous avez un article pour la gazette
- Votre série n'est pas encore présentée sur le site [idfvoile.com](http://idfvoile.com)

N'hésitez pas, contactez nous : [comidfvoile@idfvoile.com](mailto:comidfvoile@idfvoile.com)

**LIGUE ILE-DE-FRANCE DE VOILE - 60 rue CASTAGNARY - 75015 PARIS**  
Tél. : 01 48 42 48 38 - E-mail : [idfvoile@club-internet.fr](mailto:idfvoile@club-internet.fr) - <http://asso.ffv.fr/ligue-idf/>

Responsable de la publication : Alain Laigle

